



**ACADÉMIE
DE NANCY-METZ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Moselle

Nancy, le

Service des Etablissements et des Elèves

Cheffe de service : Bénédicte KRCA
Tél : 03 83 93 56 17
Mél : benedicte.krca@ac-nancy-metz.fr

4 rue d'Auxonne
CS 74222
54042 NANCY CEDEX

Le Directeur Académique
de Meurthe-et-Moselle

à

Mesdames les directrices,
Messieurs les directeurs

S/C de Mesdames et Messieurs
les IEN des circonscriptions de
Jarville, Briey, Pompey, Pont à Mousson,
Villers, Blainville et Jarny

OBJET: Téléinscriptions en 6ème – Note technique sur les comptes Educonnect

Les collèges **Saint Exupéry de Saint Nicolas de Port, Gaston Ramon d'Audun le Roman, Louis Marin de Custines, Vincent Van Gogh de Blénod-lès-Pont-à-Mousson, de l'Euron de Bayon, Louis Aragon de Jarny** ont été retenus comme établissements préfigurateurs à la généralisation de l'inscription en ligne 6ème, qui interviendra en 2022.

A ce titre, les directeurs d'école relevant du secteur de recrutement de ces écoles devront veiller au bon fonctionnement de cette opération et accompagner les parents de leurs élèves de CM2 qui entreront en 6^{ème} à la rentrée scolaire 2020-2021.

L'accès au portail national des démarches en ligne par les responsables légaux se fera par le compte EduConnect.

Les responsables légaux activeront eux-mêmes leur compte EduConnect (auto-inscription) pour accéder au portail national des démarches en ligne en privilégiant l'usage du téléphone portable, à l'adresse suivante :

- <https://teleservices.education.gouv.fr/>

Je vous demande à cet effet de distribuer mon courrier adressé aux parents (annexe 1), ainsi que le document d'aide élaboré par le ministère (annexe 2).

Votre attention est attirée sur le fait que des erreurs sur les informations suivantes dans ONDE peuvent bloquer l'activation du compte EduConnect :

- le numéro de téléphone portable des responsables légaux,
- le mail des responsables légaux,
- la date de naissance des enfants.

L'application Préparation Educonnect « PREPECT » est à votre disposition pour identifier les responsables légaux dont le portable ou le mail ne sont pas renseignés dans ONDE. PREPECT est accessible par le portail ARENA, rubrique « *Intranet, Référentiels et Outils* » => « *Outils de gestion des identités et habilitations* » ou via le lien suivant :

- <https://portail.ac-nancy-metz.fr/prepect/ecole/>

Vous pourrez mettre à jour les fiches élèves dans ONDE. Les corrections seront automatiquement prises en compte sous 48 heures pour l'activation du compte EduConnect. Ces mises à jour devraient être rares, puisque vous avez déjà régularisé les informations des parents par le biais des volets 1 AFFELNET.

Les responsables légaux ayant des enfants scolarisés en collège ou en Lycée ont déjà dû activer leur compte EduConnect : ils peuvent accéder directement au portail national des démarches en ligne.

La DSI du Rectorat assurera l'assistance pour la connexion EduConnect auprès des responsables légaux grâce au formulaire suivant, que vous pouvez communiquer aux parents :

- <https://portail.ac-nancy-metz.fr/assisteduconnect/>

En cas de besoin, la DSI du Rectorat restera joignable grâce à la demande d'assistance habituelle via PARTAGE. La modification des fiches élèves dans ONDE est de la responsabilité des directeurs d'école.

Si vous le souhaitez, sur la base du volontariat, vous pourrez aider les responsables légaux pour l'activation de leur compte Educonnect grâce à l'application « Administration des comptes EduConnect », accessible via ARENA => rubrique « *Intranet, Référentiels et Outils* » => « *Outils de gestion des identités et habilitations* ». Vous pourrez ainsi réinitialiser le mot de passe EduConnect ou le notifier (distribuer) aux responsables légaux.

En cas de besoin, vous pourrez vous référer au guide fourni en pièce jointe (annexe 3).

Les principaux de collège concernés vous fourniront **la date d'ouverture des inscriptions en ligne**, ainsi que la liste des documents demandés, afin que vous puissiez communiquer ces informations aux parents. Cette date d'ouverture ne pourra intervenir au plus tôt qu'au lendemain des résultats de l'affectation en 6^{ème}, c'est-à-dire le 11 juin prochain.

Je sais pouvoir compter sur votre professionnalisme et votre sens du service public pour que nous puissions collectivement mener à bien cette opération.

Le Directeur Académique
Directeur des Services Départementaux de
L'Éducation Nationale de Meurthe-et-Moselle



Philippe TIQUET

Annexe 1 : courrier à distribuer aux parents

Annexe 2 : document d'aide aux parents – EduConnect

Annexe 3 : Guide pour directeurs d'école – Administration des codes EduConnect (facultatif en cas d'auto-inscription des parents)

Annexe 4 : note technique pour les directeurs d'école sur les comptes EduConnect